

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 6 (1868)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Presse vaudoise : 1803-1830  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179850>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

**Presse vaudoise.**

*Les journaux morts et les journaux vivants.*

La récapitulation des journaux vaudois, que vient de donner le *Conteur*, est très curieuse et en même temps très instructive, en faisant connaître jusqu'à un certain point les tendances prédominantes de la pensée et de l'activité de nos populations dans le moment actuel; mais, pour saisir le sujet dans son ensemble, il faudrait connaître aussi le nombre des abonnés des principaux journaux, la date de leur ancienneté, et avoir aussi un aperçu des nombreux journaux qui ont cessé de paraître, mais qui n'en ont pas moins exercé leur part d'influence pendant leur durée plus ou moins longue.

Une histoire de la presse périodique vaudoise est une véritable histoire de notre civilisation; elle a été commencée par M. Jules Chavannes, de Vevey, dans une série d'articles fort remarqués, de la Bibliothèque universelle, et dont la continuation, qui se fait depuis longtemps attendre, est vivement désirée. Dans ce travail, distingué par de nombreuses recherches et de piquants aperçus sur les hommes et les choses de l'époque, l'auteur nous montre les pénibles commencements du journalisme vaudois sous le régime ombrageux de Berne, puis son activité fiévreuse pendant les quatre années de la République helvétique, et s'arrête aux premières années de ce siècle.

En attendant la continuation de cet ample et beau travail, nous essaierons de donner un rapide aperçu de notre presse vaudoise dès l'origine du canton jusqu'au moment actuel. Ces deux tiers de siècle peuvent se partager en trois périodes bien distinctes :

1<sup>o</sup> De 1803 à 1830, la presse, un moment libre, est de nouveau soumise à une censure sévère et à la pression des gouvernements étrangers.

2<sup>o</sup> De 1830 à 1848, la liberté la plus complète préside au beau développement des cantons émancipés, qui caractérise ces dix-huit années de progrès continus dans toutes les directions.

3<sup>o</sup> De 1848 à 1868; de la reconstitution fédérale datent de nouveaux progrès et des tendances moins locales. L'esprit cantonal s'élargit et se groupe plus intimement autour de la patrie suisse en général et de son centre romand en particulier, en même temps que les petites localités, les diverses spécialités et même les diverses classes de la population se créent des organes distincts.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

I

(1803-1830).

Les innombrables feuilles du régime unitaire : le *Bulletin helvétique*, paraissant tous les jours, la *Gazette des campagnes*, le *Nouvelliste vaudois*, etc., ont disparu et fait place à deux journaux seulement, qui se publient deux fois par semaine, la *Gazette de Lausanne*, fondée en 1803 par le Dr Miéville, et le *Journal suisse* par M. Briatte, puis par M. Soutter.

A côté de ces deux journaux politiques, les *Notions d'utilité publique* paraissent pendant deux ans à Vevey et sont remplacées plus tard par les *Feuilles d'agriculture et d'économie générale*, publiées depuis 1812 à 1815 dans la même ville, continuées depuis lors à Lausanne.

Un seul journal religieux : *la Voix de la religion au XIX<sup>e</sup> siècle*, publié pendant deux ou trois ans par petits cahiers mensuels et remplacé plus tard par la *Bibliothèque du chrétien*, avec trois *feuilles d'avis*, celles de *Lausanne*, de *Vevey* et d'*Yverdon*, complétaient le journalisme vaudois, sous l'acte de médiation, avec les *Notices littéraires et historiques* qui accompagnaient la *Gazette* en 1812 et 1813.

En 1814, le *Journal suisse* se fusionne avec la *Gazette de Lausanne*, qui augmente son format, et reste pendant une dizaine d'années le seul organe politique du pays.

Une réaction contre le régime inauguré par la sainte-alliance devait bientôt se produire et revendiquer les libertés confisquées, en même temps que lutter contre le mutisme imposé à la presse.

Dès 1823, une réunion de patriotes fonde l'*Ami de la vérité*, qui est supprimé par le gouvernement, après un an à peine d'existence, mais que remplace bientôt le *Nouvelliste vaudois*, autour duquel se rallie ce groupe d'hommes distingués, qui lutta vaillamment en faveur des libertés populaires et amena la révolution de 1830.

Nous ne pouvons, dans ce rapide aperçu, dénombrer toutes les feuilles éphémères qui commencèrent à se produire et ne donnèrent que quelques numéros, tels que le *Véritable ami de la vérité*, l'*Ami des campagnes*, de l'infatigable major Bégué, d'Aubonne, qui alliait si curieusement le bonapartisme et le carbonarisme, non plus que les *Glanures d'un vaudois* de M. de Grenus, etc.

Citons en revanche les rares publications non politiques, parues dans la seconde moitié de cette première période.

En 1821, la *Feuille du canton de Vaud*, rédigée par M. Dan.-Alex. Chavannes, remplace les *Feuilles d'agriculture*, et commence à donner un résumé des séances du Grand Conseil et du compte-rendu du Conseil d'Etat.

Vers cette date paraissent pendant un an aussi, en livraisons de 2 feuilles in-8° par semaine, les *Méditations religieuses*, traduction des *Stunden der Andacht*, de Zschokke.

Plusieurs années après commença la *Feuille religieuse du canton de Vaud*, dans une toute autre tendance, et qui a continué de paraître sans interruption depuis lors.

Le rédacteur de la *Gazette*, le Dr Miéville, publiait à cette époque un recueil de lectures sous le titre de *l'Instituteur*, qui malheureusement ne se soutint guère plus d'une année.

ALEX. M.

(*La suite au no prochain.*)

#### *Correspondance.*

Vevey, 17 février 1868.

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*.

Monsieur,

Je viens de lire la mystification aux truffes que vous reproduisez dans le no 7 du *Conteur*.

Quelques personnes pourraient s'imaginer à la lecture de cet article que les truffes ne viennent que dans les forêts de chênes et qu'il y a, en particulier, une espèce de chêne qui produit la truffe.

C'est une erreur, on la trouve aussi bien dans les forêts de hêtres et dans les prairies plantées de châtaigniers et même dans les jardins, ce que j'ai vu, de mes yeux vu.

Une autre erreur consiste à croire qu'en dehors du Périgord il n'y a pas de truffes; il y en a partout et aussi dans notre pays. A Berne notamment et à Fribourg, quelques personnes ont des chiens dressés et s'adonnent à cette chasse, qui est des plus facile et assez amusante.

J'ai eu l'avantage même d'assister il y a quelques années à une chasse aux truffes près de Fribourg où, dans un après-midi de février, nous en prîmes de quoi remplir la moitié d'un chapeau. A voir la nature des terrains (grès et marnes de la formation tertiaire), je n'hésite pas à dire qu'on doit en trouver dans le canton de Vaud et l'affaire mériterait d'être tentée. — Il y avait, il y a dix ans environ, près de Délémont au Jura bernois, un chasseur qui dressait des chiens pour la vente. En tout cas on peut en faire venir de Lombardie où cette chasse est aussi florissante qu'en Périgord, surtout pour la truffe blanche, qui paraît être plutôt spéciale aux régions du midi.

Quant à la reproduction artificielle de la truffe, tous les essais tentés n'ont pas abouti, cependant il paraît que leur propagation devrait ressembler à celle des champignons de couche, et qu'en enfouissant des fragments de truffe dans des endroits propices, on devrait la multiplier. Il y a là encore des études à faire.

En automne, on trouve la truffe sur les versants

Est et Sud, plus tard dans les coteaux tournés à l'Ouest, et, vers la fin de la saison, en mars, par conséquent, c'est dans les expositions Nord qu'il faut la chercher.

A. D.

#### **L'abus du piano à Genève.**

*Jérémia des d'un garçon sans fortune.*

Qu'il est difficile de se marier dans cette bonne ville de Genève, quand on a trente ans, c'est-à-dire l'âge de raison, et qu'on ne possède ni coupons de rentes, ni billets en portefeuille, ni propriétés au soleil !

Nous doutons que la pierre philosophale, la quadrature du cercle, le mouvement perpétuel et la recherche de l'absolu aient torturé davantage les savants que le problème matrimonial posé de nos jours à tout célibataire qui, n'ayant pas de l'or à jeter par les fenêtres, ne veut cependant épouser ni une ignorante, ni une sotte.

Si cela continue, les employés de l'état civil n'auront plus que des morts et peut-être des naissances à enregistrer (Schocking)! quant aux mariages, ils seront abolis de fait par la mauvaise direction qu'on donne, surtout à Genève, à l'éducation féminine.

Ajoutons que les parents ne seront point en droit de se plaindre, puisque en élevant leurs filles pour des hommes riches, lors même qu'elles n'ont ni dot ni héritage à prétendre, ils nous mettent dans l'impossibilité de les associer à cette vie laborieuse que nos mères ont connue et dont elles se gardent bien de médire.

Il est vrai que nous avons un peu de fiel sur le cœur et que le son d'un piano nous met hors de nous-même.

*Le piano!* voilà le véritable ennemi de l'homme sensé qui ne gagne que deux ou trois mille francs par année; voilà l'obstacle qu'il rencontre sans cesse sur la route du mariage; le piano, toujours le piano !

Que d'après cette profession de foi on ne se hâte point de nous classer parmi les matérialistes ou les hommes non-civilisés. Nous faisons grand cas de la bonne musique, nous la comprenons et, sans doute, nous savons mieux en apprécier le charme que ceux qui la font outrager par leurs filles, sous prétexte que l'étude du piano est le complément d'une bonne éducation.

Il s'agit d'abord de s'entendre sur ces mots : *une bonne éducation*!

Selon nous, une éducation n'est vraiment bonne qu'autant qu'elle est en harmonie avec la position qu'on doit occuper un jour dans le monde. L'étude de la musique suppose nécessairement des rentes ou une vocation assez déterminée pour promettre une musicienne de premier ordre, capable de tirer parti de son talent et de suppléer ainsi à un manque de fortune.

S'il ne s'agissait que de ces deux cas, il n'y aurait point abus, et nos récriminations seraient injustes; les femmes ayant comme nous le droit de choisir leur profession, même dans les arts.

Malheureusement tel n'est pas toujours le mobile des parents ambitieux; le plus souvent, ils voient dans le piano (que leurs filles tapotent sans goût, sans âme, par obéissance passive ou par vanité), un appât, un séduction pour le gendre qu'ils convoitent, c'est-à-dire pour le négociant, l'avocat, le médecin, voire même le pasteur qu'ils voudraient prendre dans leurs filets.

Mais sitôt que le mariage n'est plus qu'une spéculation, une affaire, la concurrence s'en mêle, et comme les pianistes abondent sur la place, les plus belles et les plus riches ont seules quelques chances de succès.

Que de jeunes filles ont vainement attendu celui que leurs parents semblaient leur promettre comme la juste récompense de leur application à l'étude du piano !

Victimes de l'orgueil paternel ou maternel, elles ont fermé leurs coeurs à tous les hommes qui ne pouvaient leur donner un salon où le piano fit bonne figure, une domestique, afin que leurs mains restassent blanches et dignes des touches du bel instrument; des ouvrières pour leur épargner la prosaï-